



[Blogging] Remplacer un commentaire par un texte de son cru

Par **nutsola**, le **04/01/2013** à **16:07**

Bonjour, j'ai lu récemment un article d'un blogueur ou il explique que lorsqu'un commentaire ne lui plait pas, plutôt que de ne pas l'éditer, il modifie le commentaire prêtant au commentateur des propos qu'il n'a jamais tenu. Bien que ce soit son blog et qu'on peut comprendre que des commentaires peuvent être suffisamment exaspérant qu'on veuille tourner en ridicule le commentaire (et le commentateur)... N'est ce pas illégale ? J'ai pensé à de l'usurpation d'identité. Qu'en pensez vous ?